



Le 7 février 2019

Fusion des SG : Le sujet s'invite auprès du SGG !

Première organisation au sein des DDI, FO était reçue le 7 février par le Secrétaire Général du Gouvernement.

FO a souligné le très fort taux de participation des agents aux élections de 2018 (82%), marquant la représentativité indéniable des organisations syndicales. Ce qui doit amener le gouvernement à entendre leur expression et apporter des inflexions majeures à ses orientations pour l'évolution de l'État territorial.



Face aux revendications réaffirmées par FO, le SGG a notamment précisé :

- que **le calendrier des décisions issues de la circulaire du 24 juillet 2018** sur l'organisation territoriale de l'État n'était pas encore fixé

- que **certaines mesures ou orientations étaient par contre d'ores et déjà entérinées** : fusion des programmes budgétaires 307/333, transfert du pilotage des DDI de Matignon à l'Intérieur, fusion programmée des Secrétariats généraux DDI/préfecture

FO conteste fermement ces mesures, d'autant que leur objectif ne fait plus l'ombre d'un doute au vu de la teneur du [discours du ministre de l'Intérieur](#) devant les Préfets le 17 janvier dernier : « l'objectif est de renforcer le réseau des Préfectures et des sous-Préfectures ! »

FO reste fondamentalement attachée au **maintien de directions départementales de plein exercice, connectées avec les différents ministères**. Cela passe par :

- **le maintien de secrétaires généraux dans chacune des DDI**, ayant en particulier compétence RH

• **le maintien d'une capacité pour les directeurs à animer un dialogue social dans leur direction** (respect des prérogatives des Comités Techniques locaux et de la représentativité des élus dans chaque structure)

• **l'identification d'une animation propre au réseau des DDI et du dialogue social central pour les DDI** (non fusionné avec celui des Préfectures)

• **le rejet de certaines propositions préfectorales « exotiques »** qui amèneraient à une illisibilité de l'organisation de l'État d'un département à un autre (Dordogne et Indre/Cher par exemple)

• **la nécessité de disposer de certains signaux concrets consolidant la vocation technique des DDI**, comme par exemple donner le rôle de délégué adjoint de l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires aux DDT(M)...le SGG s'y montre très favorable et s'engage à y travailler avec la ministre Gourault

Face à ces arguments, le SGG précise :

• que la parole de FO a été entendue concernant les limites à apporter à une trop grande modularité d'organisation de l'État...nous attendons de voir !

• que les **unités départementales des DREAL** resteront rattachées aux DREAL

• que les **effectifs « métiers »** resteront bien gérés sur des programmes ministériels

• que Matignon sera très vigilant à ce que la **nomination des directeurs** reste à dimension interministérielle, et prend note de l'exigence de FO de **maintenir un accès aux fonctions de secrétaires généraux** pour l'ensemble des origines ministrielles

• que **le CT des DDI et le CT des différentes DDI ont bien vocation à conserver leurs prérogatives**. A la question « Y-a-t-il un projet de fusion entre CT des DDI et CT des Préfectures ? » la réponse est « **Non, ce n'est pas dans le contrat !** »...nous saurons nous en souvenir !!

Si FO prend acte de ces quelques engagements, nous ne sommes pas dupes quant aux maintien de la ligne gouvernementale sous-tendue par CAP 2022 et à la volonté du ministre de l'Intérieur de prendre la main sur l'ensemble de l'État territorial...aujourd'hui ou demain !

En la matière, la lettre de mission adressée à l'inspection générale par le cabinet du Premier ministre sur la fusion des secrétariats généraux est explicite :

- s'assurer que l'on pourra **capter un maximum d'effectifs des ministères** pour leur retirer (y compris a priori d'aller demander à certains de rendre plus qu'ils n'y consacrent aujourd'hui)
- **chiffrer ce que l'on pourra supprimer en termes de postes**...c'est bien connu la mutualisation permet toujours des économies...sur le service rendu bien entendu!

Sur le périmètre de la mission, aucune dentelle puisque l'on y parle globalement des moyens supports **sans distinction de la RH par exemple**. Le viol des ministères pourrait donc être total! FO a exigé d'être auditionnée par la mission et lui portera **l'intérêt de l'ensemble des personnels et la sauvegarde des DDI**.

Fédération de l'Administration Générale de l'État – contact@fagefo.fr

Fédération de l'Enseignement, la Culture et la Formation Professionnelle – fnefp@fo-fnefp.fr

Fédération de l'Équipement de l'Environnement des Transports et des Services – contact@feets-fo.fr

Fédération des Finances – fo.finances@wanadoo.fr

46 rue des Petites Écuries – 75010 Paris